

SHERBROOKE, LUNDI 7 AOÛT 1989

• Congrès des jeunes libéraux à Sherbrooke • Congrès des jeunes libéraux à Sherbrooke • Congrès des jeunes libéraux à Sherbrooke •

Les jeunes militants se portent à la défense de l'amiante

par Denis DUFRESNE
SHERBROOKE — Deux propositions touchant la défense de l'industrie de l'amianté et la promotion de ce minéral ont été approuvées par la Commission-jeunesse du Parti libéral du Québec (PLQ), lors de son congrès tenu à Sherbrooke en fin de semaine.

Tant les députés Yvon Vallières, de Richmond, et Roger Lefebvre, de Frontenac, que le ministre des Mines et Affaires autochtones, Raymond Savoie, voient dans cette démarche des jeunes militants un appui supplémentaire en vue d'obtenir une révision de la décision de l'Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency), qui compte bannir l'utilisation de l'amianté aux États-Unis d'ici 1997.

La première proposition, mise de l'avant par les jeunes libéraux de la région de Québec, demande au gouvernement libéral

de continuer à défendre les intérêts de l'industrie québécoise de l'amianté face aux mesures envisagées par les États-Unis et d'utiliser tous les recours légaux possibles.

La seconde proposition, amenée par les jeunes libéraux de Richmond, prie le gouvernement Bourassa de «continuer à supporter les initiatives de l'entreprise privée visant à trouver d'autres utilisations et débouchés pour l'amianté et les autres minerais».

«Il souhaitent le maintien des emplois dans ce secteur en s'assurant de la poursuite d'autres phases de développement dans le domaine de l'amianté».

Un amendement a également été adopté pour sensibiliser les utilisateurs et acheteurs potentiels au fait que les risques sont minimes si l'amianté est utilisé selon les conditions prescrites.

Assurance

Invité à commenter la position des jeunes militants du PLQ, le ministre des Mines,

Raymond Savoie, s'est dit assuré «qu'on obtiendra une révision de la décision de l'EPA», ajoutant qu'une action concertée de l'Institut de l'amianté, du gouvernement fédéral et de celui du Québec est en cours afin de coordonner une intervention auprès des tribunaux américains.

Le député de Richmond, Yvon Vallières, voit dans la décision des jeunes libéraux un appui politique significatif dans les démarches déjà entreprises par le gouvernement du Québec.

«On est rendu à un point où il faudrait mettre l'accent sur de nouveaux produits, de nouvelles utilisations de l'amianté», pense cependant M. Vallières.

Son confrère du comté de Frontenac, Roger Lefebvre, signale pour sa part que les deux résolutions incitent le gouvernement à pousser sa politique d'appui aux industries de l'amianté.

«Les jeunes libéraux sont conscients de la situation et nous invitent à continuer», a déclaré le député de Frontenac.

Avortement: peut-être au prochain congrès...

SHERBROOKE (DD) — Les jeunes libéraux ont rejeté hier une motion d'urgence soumise par une militante visant à demander au gouvernement du Québec d'agir au niveau législatif à propos de la question de l'avortement.

La militante a même proposé que le gouvernement tienne un référendum sur ce sujet, après avoir souligné que les femmes sont minoritaires tant au sein du gouvernement que de l'appareil juridique et aurait ainsi l'occasion de s'exprimer sur un pied d'égalité avec les hommes.

Le débat sur cette proposition a cependant été de très courte durée, puisque les militants ont préféré rejeter la motion d'urgence et s'en remettre à la prochaine Commission-jeunesse.

Certains ont cependant clairement indiqué que cette question méritait d'être traitée et aurait aimé que l'assemblée prenne position.

En entrevue, la présidente de la Commission-jeunesse, Marie Gendron, a reconnu que le rejet de cette motion était malheureux, jugeant intéressante

l'idée de soumettre la question de l'avortement à un référendum.

«Ça aurait été intéressant, peut-être au prochain congrès jeunes», a déclaré Mme Gendron à ce sujet.

Celle-ci a aussi souligné que l'horaire très serré du congrès avait empêché les militants d'aborder ce sujet en profondeur.

«Si ça avait été apporté hier (samedi), on aurait pu en discuter, on l'a fait aujourd'hui, mais il était trop tard», a-t-elle ajouté.

Marie Gendron affirme cependant que les jeunes libéraux ne s'empêcheront pas d'aborder ce sujet controversé ultérieurement.

Au cours de leur congrès, les jeunes militants ne se sont prononcés que sur 22 des 57 propositions régionales, faute de temps.

Les autres propositions seront étudiées cet automne à l'occasion de l'assemblée des conseillers jeunes, a indiqué Benoît Savard, membre de l'exécutif du parti.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Le déclenchement présumé imminent d'une élection générale a influencé l'atmosphère du congrès des jeunes libéraux.

«Je ne peux rester indifférent au président de mon parti», d'avouer Bourassa à propos de la lutte pour l'investiture dans Orford

SHERBROOKE (DD) — Sans dire qu'il appuie ouvertement le président de son parti Robert Benoit dans la course à l'investiture du comté d'Orford, le premier ministre Robert Bourassa soutient qu'il ne peut être indifférent à celui-ci.

Interrogé sur ce qu'il pensait de la situation qui prévaut dans Orford, où le maire de Rock Forest, Gaétan Lavallée, soutient que la machine du parti est derrière Benoit, le chef du Parti libéral du Québec a indiqué hier qu'il appartient aux militants de trancher.

«Ce sont les militants qui décideront, mais il est évident que je ne peux rester indifférent au président de mon parti, c'est à vous d'interpréter...», a déclaré M. Bourassa, à l'issue du congrès des jeunes libéraux, qui prenait fin hier à l'Université de Sherbrooke.

Quelques minutes plus tard, M. Bourassa prenait la route en direction de Magog, pour participer à une épulchette de blé d'Inde... à l'invitation du président du parti.

Accusations

Quant aux irrégularités que dénonce l'organisation Lavallée au sujet de la distribution des formulaires d'adhésion et de la liste des membres, M. Bourassa a répondu que «la commission du parti a conclu que les accusations n'étaient pas fondées».

Bien qu'ils aient fait part de leur intention d'être présents et visibles lors du congrès des jeunes libéraux, en fin de semaine à l'Université de Sherbrooke, les militants de l'organisation Lavallée ont brillé par leur absence.

L'assemblée d'investiture où sera choisi le successeur du député Georges Vaillancourt aura lieu vendredi à Magog.

Malgré les difficultés rencontrées depuis le début de sa campagne, le candidat Lavallée a indiqué il y a quelques jours qu'il avait l'intention d'aller jusqu'au bout.

Hier, il n'a pas été possible d'entrer en contact avec un porte-parole de l'organisation du maire Lavallée.

Les fruiteries comptent faire un enjeu électoral de la question de l'ouverture des commerces le dimanche

SHERBROOKE (DD) — L'Association provinciale des fruiteries du Québec (APFQ) compte faire de la question de l'ouverture des commerces le dimanche un enjeu électoral.

A l'occasion du congrès de la Commission-jeunesse du Parti libéral du Québec, qui se terminait hier après-midi à l'Université de Sherbrooke, une vingtaine de membres de l'APFQ ont manifesté pour appuyer leur demande au premier ministre Robert Bourassa de pouvoir continuer à ouvrir le dimanche.

Les manifestants, précédés d'un bruyant cortège de camions de livraison, ont cependant raté de peu le premier ministre, qui a quitté le pavillon central par une porte latérale.

Les propriétaires de fruiteries du Québec réclament du gouvernement du Québec une exemption provisoire de l'application de la loi 59 sur les heures d'affaires en attendant la refonte de la loi.

«On demande de conserver ce qu'on a acquis de fait», explique le secrétaire de l'APFQ et propriétaire de la chaîne Le Végétarien, M. Michel Lapierre.

En Estrie, dit-il, les fruiteries font face à une menace d'injonction de la part des chaînes d'alimentation, parce qu'elles persistent à ouvrir le dimanche, tandis qu'à Québec, neuf commerces de

fruits et légumes sont fermés le dimanche et en soirée les lundis, mardis et mercredis, par injonction.

Les propriétaires de fruiteries de la région de Québec ont également organisé hier une manifestation au Parlement, invitant les citoyens à déguster quelque 5000 kilogrammes de fruits. Près de 10 000 personnes ont répondu à l'invitation, selon les organisateurs.

A Sherbrooke, M. Lapierre, a expliqué hier que les fruiteries du Québec attendent toujours après le premier ministre Bourassa, qui leur aurait donné l'assurance en 1987 qu'il réglerait leur problème.

«On ne veut pas s'approprier le marché des chaînes d'alimentation, mais s'ils ne veulent pas offrir ce service à la clientèle, qu'ils nous fichent la paix».

Souhaitant que les marchés publics ont le droit d'ouvrir le dimanche, le secrétaire de l'Association fondée en 1986 trouve absurde que les commerces de plus de trois employés ne puissent ouvrir le dimanche.

«Les Québécois sont habitués à ce service-là, nos magasins sont pleins le dimanche», mentionne M. Lapierre.

Le Végétarien compte trois points de vente en Estrie: un à Magog et deux à Sherbrooke; chacun compte de 10 à 15 employés le dimanche.



«On demande de conserver ce qu'on a acquis de fait», explique le propriétaire de la chaîne Le Végétarien, M. Michel Lapierre.

« Il faut se débarrasser de ce gouvernement de mollassons désorientés » — Parizeau

SEPT-ÎLES (PC) — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a inauguré, en fin de semaine, son discours électoral en clamant bien fort qu'il faut se débarrasser du gouvernement Bourassa qui ne sait pas gouverner.

«Il faut se débarrasser de ce gouvernement de mollassons désorientés qui ne savent pas où il vont, qui ne savent pas d'où ils sont partis et qui font tout ça, comme disait Churchill, avec l'argent des autres», a déclaré un Parizeau agressif et mordant qui assistait à Sept-Îles à la soirée d'investiture du député Denis Perron, qui se présente pour un nouveau mandat dans le comté de Duplessis.

Devant un peu plus de 100 partisans, M. Parizeau s'est employé à démolir le gouvernement actuel qui, dit-il, n'a pas pris ses responsabilités dans les dossiers de la langue, de la formation professionnelle, de la famille, des déchets dangereux et dans l'ensemble des dossiers économiques.

Ce sont pour lui des problèmes très urgents à régler et bon nombre de ces problèmes, ajoute-t-il, ne pourront trouver de solution tant que les Québécois ne se seront pas donnés un pays bien à eux.

Le gouvernement Bourassa, affirme-t-il, préfère se laisser porter par les politiques mises en place avant lui par le Parti québécois.

Le cas de l'aluminerie de Sept-Îles en est un bel exemple, souligne-t-il. Le gouvernement Bourassa va récolter les fruits de la politique d'aluminerie instaurée par le PQ.

«Je suis très content pour vous mais n'oublions pas que c'est le gouvernement du Parti québécois qui est responsable de la venue de cette aluminerie.»

Le chef péquiste a encore accusé le présent gouvernement d'avoir «regardé» passer la vente de la Consolidated Bathurst sans intervenir. «C'est un peu comme une vache qui regarde passer le train.»

M. Parizeau a aussi abordé le

dossier du lac Meech, une affaire, dit-il, qui est maintenant «chez le diable».

«Ça fait 30 à 35 ans que les gouvernements du Québec demandent plus de pouvoirs, et voilà que Bourassa, deuxième version, demande à Ottawa moins que tous ses prédécesseurs.»

«Et il veut faire des élections avant que le «non» des autres provinces ne devienne officiel. Autrement dit, le mort est dans la tombe mais on n'allumera les cierges qu'après les élections», a lancé M. Parizeau, qui a manié habilement le sérieux et l'humour à la grande joie des militants.

Selon lui, le gouvernement ne cesse de se cacher face aux problèmes qui surviennent. «Ce n'est pas une façon de gouverner.»

Le plus récent exemple est celui de l'avortement. Sur ce sujet, le gouvernement se garde bien de se prononcer, «mais un gouvernement n'a pas le droit d'aller se cacher sur des sujets aussi délicats que celui-là», a commenté le chef péquiste.

PRIX COUPÉS

1989 Tempo Berline L 4 p.
 rouge cabernet
 Baq. dos bas tis. vin. gris
 ens. sur groupe Val Plus L 101
 climatiseur Sélectair manuel
 deux rétro. à télec. électr.
 radio électr. AM/FM stéréo
 instr. sport
 essuie-glaces à balayage interm.

#1812-0

\$12,495 + taxe, transport et préparation

1989 Mustang berline LX 2
 blanc orford,
 baquants dos bas tissu gris
 moteur 2.3 L O.H.C. 4-cyl.
 EFI
 chauffe-moteur à immersion
 boîte-pont à surmultiplicé
 pneus P195/75R14 FB

#1963-0

\$11,995 + taxes, transport et pré.

A110 Aérostair Break 1989
 Ombre grise mét. A.C. transp.
 faut. capitaine tissu gris
 ens. d'équip. préf./EVP 635
 garnitures XLT
 fauteuils capt. 2-7 pl.
 glaces unidirectionnelles
 dégivreur lunette arrière
 groupe éclairage
 AM/FM stéréo/cass./montre
 électr.
 régulateur vit./volant régl.
 groupe comm. électr.
 porte-bagages

#2347-0

\$19,995. + taxe, transport et préparation

Les illustrations pourraient ne pas conformes

LES MEILLEURS PRIX SONT ICI CHEZ VAL ESTRIE, C'EST GARANTI!

1989 TOPAZ 4 p. aut. A/C. Bal. garantie 30,000 km	1988 TOWN CAR 4 p., aut. Bal. garantie 13,000 km	1988 FORD E-250 V8 aut. bal. garantie 19,000 km	1987 RANGER SUPER CAB V6 manuelle boîte de fibre Bal. garantie 26,000 km
1988 TEMPO L 2 p., manuelle A/C Bal. garantie 28,000 km	1987 TRACER GS 2 p., manuelle Bal. garantie 37,000 km	1988 BRONCO II 4X2 V6 manuelle Bal. garantie 40,000 km	1988 RANGER 4 cyl., manuelle Bal. garantie 21,000 km

4141 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE — 563-4466

ÉDITORIAL

La nouvelle guerre

NDLR: M. Jean Desclos, ex-éditorialiste à La Tribune, a été invité à rédiger ce texte.

La protection de l'environnement est devenue la grande préoccupation populaire, en cette fin du 20e siècle. Des sondages récents de la maison Gallup démontrent que 94 p.c. des Canadiens sont assez ou très préoccupés de cette question, et que 82 p.c. sont insatisfaits des politiques gouvernementales sur l'environnement. Il y a quelques semaines, la revue L'Actualité publiait un reportage sur les valeurs des jeunes: la protection de l'environnement vient au premier rang de leurs préoccupations, avant la lutte contre la pauvreté ou le chômage ou la guerre.

Aux relevés statistiques de l'opinion populaire s'ajoutent les nombreuses situations problématiques mises en évidence quotidiennement par les médias d'information: l'interminable dossier des BPC de St-Basile, les marées noires de l'Exxon Valdez et d'autres pollueurs semblables sur tous les océans du monde, l'incroyable commerce des déchets toxiques expédiés à des pays pauvres, les douteuses promesses de lois américaines pour combattre les pluies acides, la détérioration de la couche d'ozone, etc.

Nous sommes devenus conscients que les crimes contre l'environnement sont en fait des crimes contre l'humanité, menaçant sa survie. Nous savons aussi que les catastrophes écologiques, dans la plupart des cas, résultent de l'intérêt mesquin et de la négligence méprisante d'individus et de compagnies sans scrupules. Dans un système économique tissé sur la trame de l'individualisme, avec les

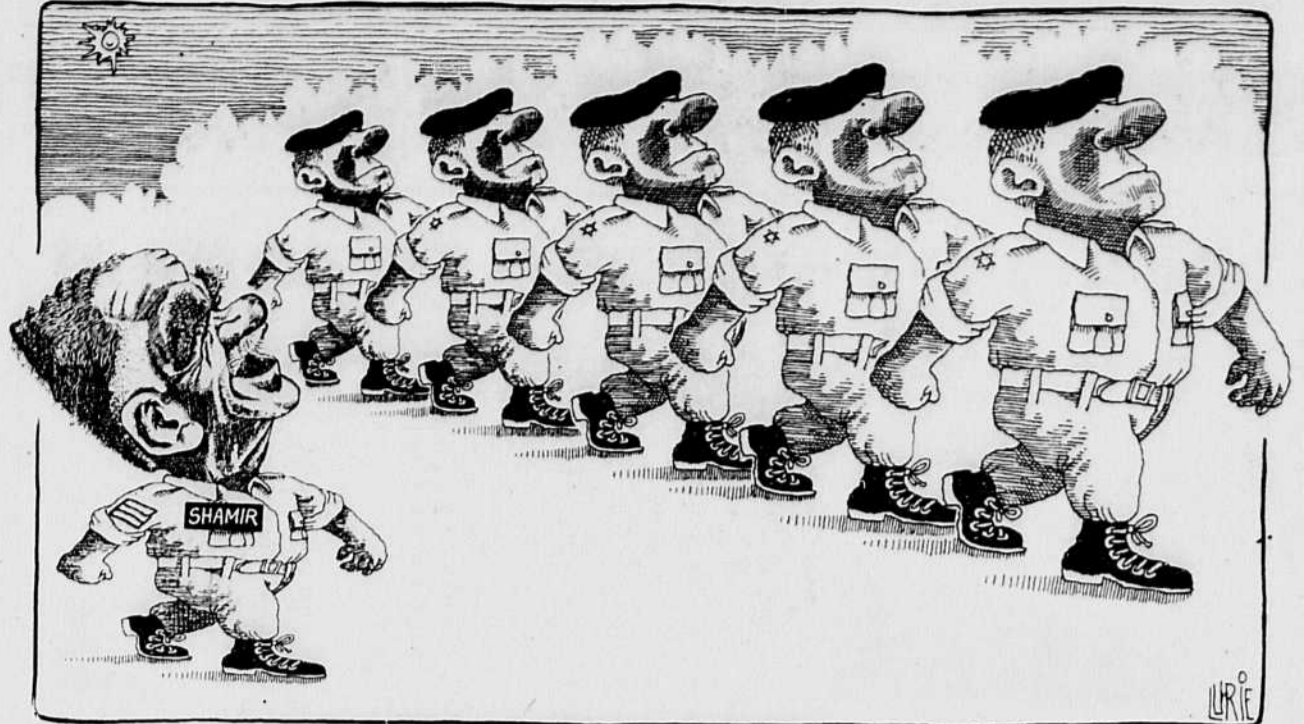
filles de la concurrence agressive et du profit par tous les moyens, on peut s'attendre à une sorte de guerre sauvage, sur tous les fronts, au détriment cette fois de l'espèce humaine tout entière.

Il est possible, devant un tableau de plus en plus sombre, de céder au découragement et à la démission. Le dernier sondage Gallup étale le mécontentement populaire face aux politiques gouvernementales. Sans doute jugeons-nous que les réformes politiques ne vont jamais assez vite pour redresser une situation de plus en plus catastrophique. Trop souvent, les politiciens ont tendance à excuser et à minimiser les excès des grosses compagnies sous prétexte qu'elles contribuent tout de même au fonctionnement normal de l'économie.

Mais il ne suffit pas de critiquer les gouvernements en se déchargeant sur eux de nos propres responsabilités. La protection de l'environnement est devenue la nouvelle guerre à faire par tous les moyens dans tous les milieux. Toutes les actions les plus humbles et les plus petites, dans un village, un quartier, une association, pour contrer la détérioration de l'environnement et éduquer au respect de la nature, ont une importance capitale. Il faut créer non seulement une opinion populaire mais des réflexes d'action où tous les citoyens se sentent responsables de l'avenir de la planète, en commençant par leur propre milieu.

Les réformes déterminantes pour la vie d'un peuple viennent rarement d'en haut. Les politiciens ne seront vraiment efficaces que s'ils sentent une vraie pression de l'ensemble de la population.

Jean Desclos



Droite, droite, droite... droite, droite, droite!...

TRIBUNE LIBRE

Haro sur les pesticides!

Combien de temps les gens vont-ils prendre pour se rendre compte du danger d'utiliser toutes sortes de produits chimiques pour faire mourir les mauvaises herbes, pissenlits, etc., sur les pelouses? En quoi les mauvaises herbes sont-elles dangereuses? Certains pourraient dire «qu'elles dérangent notre esthétique visuelle ou notre moral»; mais surtout, tout le monde sait qu'une belle terrasse entretenue ne doit comprendre aucune mauvaise herbe.

Les gens ne semblent pas comprendre que nous injectons du poison dans la terre. L'autre jour,

le chat de ma soeur est mort parce qu'il a marché sur une pelouse fraîchement traitée pour éliminer les mauvaises herbes. La mort de son chat a peut-être sauvé la vie d'un jeune enfant car la locataire s'appropriait à installer son bébé qui se traîne à quatre pattes sur cette herbe.

L'autre jour, un fermier s'est empoisonné en étendant des produits chimiques sur son champ de patates et il a dû être hospitalisé. Qui mange ces patates?

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du cycle de l'eau. En résumé, ça dit: toute l'eau qui tombe sur le sol s'infiltré, ruisselle et se retrouve dans

les cours d'eau, les rivières, les fleuves et les océans et par certains mouvements, cette eau nous retombe sur la tête. Donc, tout ce qu'on met dans nos sols et sur nos terrasses nous empoisonnent petit à petit.

Il faudrait réagir tout de suite et ne pas employer de pesticides, insecticides sur nos pelouses et «partir à la mode»: avoir une pelouse avec de la mauvaise herbe, c'est être un citoyen responsable et c'est s'assurer d'une meilleure qualité de vie pour nous et pour les générations futures!

Claire Ouellet Laplante
Rock Forest

POINT DE VUE

Le Pont René-Lévesque?

Pont René-Lévesque? Dans l'absolu, ce n'est pas la meilleure façon d'honorer, dans la toponymie de Sherbrooke, la mémoire de ce géant de l'histoire du Québec. La meilleure façon était la demande faite par le mouvement estrien pour le français de donner ce nom à la rue King. D'autres idées sont discutées: donner ce nom à la rue Portland, ou à l'axe Portland-Montréal-Terrill, ou au parc nommé en l'honneur de la reine Victoria. Quant à moi je pense que donner le nom de René-Lévesque au nouveau pont qui doit, au centre-ville, relier les parties de notre ville séparées par la rivière St-François constituerait un hommage suffisamment significatif.

C'est une agréable surprise de voir que les responsables municipaux, en premier lieu le conseiller Custeau et le maire Pelletier, sont ouverts à l'idée de donner un nouveau nom au nouveau pont qui remplacera le pont Aylmer. Il ne s'agit pas d'un précédent, puisque l'on a donné le nom d'Hubert C. Cabana au nouveau pont qui a remplacé le pont Wolfe. Cependant nos responsables émettent un souhait impossible à réaliser: le consensus. En effet, en donnant un nouveau nom au nouveau pont on décevra ceux et celles qui se sont exprimés contre un nouveau nom. Mais si on conserve le nom d'Aylmer on décevra les personnes qui, elles, veulent un changement.

C'est avec grand étonnement que je vois des responsables de la Société d'histoire employer à tort comme argument, pour s'opposer à tout nouveau nom, l'idée qu'on doit conserver la mémoire de l'origine anglaise de Sherbrooke. Diantre! Avec la quantité de nom anglais honorés dans la toponymie de notre ville, ce n'est pas un simple changement, ni même un nombre modeste de changements, qui mettra en danger ce rappel. D'autant plus qu'il n'a jamais été question d'effacer les noms des bâtisseurs anglophones de Sherbrooke dont la mémoire mérite d'être honorée.

Même si, comme dans le cas du pont Hubert-C. Cabana, l'abandon d'un ancien nom n'est pas exactement un changement de nom, il est utile de signaler que, dans son ouvrage «Les noms de rues de Sherbrooke», l'historienne Andrée Désilets a recensé jusqu'en 1980 plus de cent changements de noms de rue. La reservation rigide des noms de rues ne semble pas être une tradition de Sherbrooke, sauf pendant environ les vingt dernières années où on renie, dans les faits, une tradition d'évolution. Il n'y a pas lieu de traiter de nationalistes «iconoclastes» ceux qui ont dans le passé décidé des changements comme ceux de Bernier en Woodward, de Connaught en Monk, de Lafayette en Delorme, de Council en Conseil, etc.

Le gouverneur Aylmer

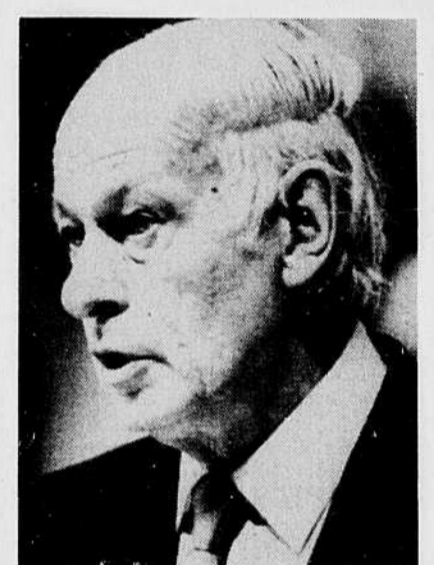
J'ai voulu chercher les raisons possibles d'honorer le gouverneur Aylmer en donnant son nom au nouveau pont. Dans la récente «Histoire générale du Canada», publiée en version française par

Boréal et préparée sous la direction du professeur Craig Brown, il ne mérite aucune mention. Il n'est pas facile à trouver dans les encyclopédies qui sont accessibles à l'Université. Dans la New Encyclopedia Britannica, publiée aux États-Unis, le seul Aylmer digne de mention est un évêque anglais du XVIème siècle. Finalement, dans l'Encyclopedia Americana on parle de l'évêque, d'un amiral et de notre baron Aylmer dont on dit, dans le texte: «He became governor in chief of Canada in 1831 and after a tumultuous and unpopular reign resigned in 1835». Dans «Les canadiens français» de Mason Wade, on dit plutôt qu'il a été rappelé. C'est une façon polie de dire qu'il a été destitué. Il faut signaler que l'Assemblée législative du Bas-Canada avait adopté les Quatre-vingt-deux Résolutions, c'est-à-dire une proposition de Papineau et son groupe des Patriotes, dans lesquelles on réclamait entre autres la destitution du baron Aylmer.

Le pont date de 1837, du moins le premier. On se dirige alors vers les événements de 1837-38. Les tensions sont grandes et l'animosité aussi, entre anglais et français. Dans ce contexte on peut comprendre que les anglais de Sherbrooke aient vu de grandes qualités chez ce personnage qui avait tellement bien su se faire haïr des Canadiens français que le Roi avait dû le rappeler à Londres. Certains historiens estiment que le baron Aylmer n'était pas aussi hostile aux Canadiens français que ceux-ci l'ont cru. Malgré tout la population de Sherbrooke a bien changé depuis 1837 et, tout comme dans le cas de Wolfe, il y aurait aujourd'hui une certaine dose de masochisme si on célébrait la mémoire du gouverneur destitué en donnant son nom au nouveau pont.

René Lévesque

Je dirai peu, ici, sur René Lévesque. Notre propre archevêque, Mgr Fortier, a su lors des funérailles exprimer les sentiments du Québec envers cette personnalité si attachante. Je crois utile de rappeler que le journaliste, avec son génie de la communication, avait su montrer sa passion à contribuer à l'ouverture sur le monde du Québec. La priorité de l'homme politique, tout au long de sa carrière, a été je crois de travailler à créer les cadres et les situations qui ont permis, de fait, à la majorité d'origine française d'occuper une place beaucoup plus importante dans le développement économique et technologique. Le démocrate avait pris l'engagement, repris par ses deux successeurs, qu'il faudra une majorité des voix pour réaliser l'objectif fondamental de son projet politique. L'humaniste reconnaissait le droit fondamental de la minorité anglophone à conserver sa culture et son réseau public d'institutions d'enseignement, essentiel à la protection de cette culture. Lorsqu'il a fallu discuter à ce propos de hideuses propositions, de nature profondément fasciste, René Lévesque a clairement fait savoir qu'il ne saurait être le leader, ni même un mem-



René Lévesque

bre, d'un parti qui les adopterait. Les valeurs qui transparaissent dans l'action de René Lévesque sont des valeurs dans lesquelles les Québécois se sont, je crois, reconnus.

Tradition

Pour revenir à la phobie que certains ont maintenant pour les changements, il me semble qu'on ne doit pas décrire une proposition, ou même quelques propositions ponctuelles, comme une volonté de tout chambarder. Ce serait abusif et de mauvaise foi. Le livre de madame Désilets montre bien qu'en plus de l'addition de nouveaux noms due au développement, diverses administrations municipales ont jugé utile de faire des changements de noms. Je ne crois pas qu'elles ont fait tout le temps des erreurs. Appeler Université ce qui s'appelait avant Ste-Catherine s'inscrit dans une tradition séculaire, qu'on a suivie aussi dans le cas de la rue de la Cathédrale. On a probablement bien fait en changeant le nom des rues Royale et Cumming pour leur donner les noms de McManamy et Denault, ou en donnant à une partie de la rue King-est le nom de Papineau. On a fait disparaître des noms qu'il n'y avait pas lieu de garder et d'autres qui peut-être devraient revenir comme, je pense, celui de Washington. L'exemple du passé montre la toponymie comme quelque chose de vivant, qui évolue par additions mais aussi par changements. Considérer que la dernière décision quant à chaque rue, parc, etc. est maintenant infaillible me semblerait contraire à la tradition et l'indice d'une certaine sclérose ou sénilité collective en ce domaine.

Je pense que tout comme dans le cas de Wolfe il n'y a pas lieu de garder, dans cette période de notre histoire, le nom du baron Aylmer dans notre toponymie. Donc, si on préfère donner le nom de René-Lévesque à un élément encore plus significatif de notre paysage urbain, il faut aussi faire d'autres propositions pour le nouveau pont. On peut entre autres penser à Alfred Desrochers, ce poète que la Ville n'a pas encore honoré dans sa toponymie.

Thomas Somcynsky
Sherbrooke

BILLET

Rayons de soleil

Pardonnez-moi, dix, vingt et trente fois la même offense, de n'est pas être trop tolérant, c'est apprendre à devenir humain.

- 0 -

Le beau n'a pas été créé seulement pour être chanté et raconté, mais d'abord pour être contemplé.

- 0 -

Vis le regard tourné vers demain. Le poids des ans sera alors toujours supportable.

- 0 -

Que tu sois ému par la vie, rien de plus normal. Tom émotion sera vraie seulement quand tu aideras cette vie à grandir.

- 0 -

Si tous les êtres disparaissent au moment où ils ne sont plus désirés, la terre se dépeuplerait.

La beauté du coucher de soleil s'apprécie au premier regard. La beauté du temps gris exige d'être scrutée plus longtemps avant de se laisser apprivoiser.

Albatros des mers

SONDAGE GALLUP

3 Canadiens sur 5 croient que les Etats-Unis ont trop d'influence sur notre pays

Trois Canadiens sur cinq (60 p.c.) croient que le mode de vie de ce pays est trop influencé par les Etats-Unis. Un Canadien sur trois (34 p.c.) considère que nos voisins du sud n'ont pas trop d'influence et 6 p.c. sont incédis.

Au cours des dernières années, de plus en plus de Canadiens sont devenus persuadés que les normes et les idéaux américains ont trop d'influence sur la réalité canadienne. En 1956, 27 p.c. étaient de cet avis; en 1966, 53 p.c.; en 1974, 57 p.c.; et en 1985, 58 p.c.

L'influence des Etats-Unis sur le Canada a été un important sujet de discussion au

cours des dernières années, notamment à l'occasion du débat sur l'accord de libre-échange signé par les deux pays. Les opposants au libre-échange soutiennent que le rapprochement économique va directement conduire le Canada à adopter les mêmes normes sociales que les Etats-Unis.

C'est au Québec que l'influence des Etats-Unis préoccupe le plus; plus de trois Québécois sur quatre (76 p.c.) sont d'avis qu'elle est trop forte. 56 p.c. ont cette opinion en Colombie-Britannique, 55 p.c. en Ontario, 52 p.c. dans les Prairies ainsi que les Maritimes.

Il est intéressant de noter par

ailleurs qu'un sondage Gallup, en novembre dernier, indiquait que 14 p.c. des Québécois souhaitaient que le Canada se joigne aux Etats-Unis; c'était la plus forte proportion des cinq régions canadiennes.

Les résultats de sondage sont fondés sur 1034 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus, menées entre le 5 et le 8 juillet. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.c., 19 fois sur 20.

La question était: «Croyez-vous que le style de vie canadienne est ou n'est pas trop influencé par les Etats-Unis?»

Influence des Etats-Unis sur le Canada

	Trop	Pas trop	Indécis
National			
1989	60%	34%	6%
1985	58%	37%	5%
1974	57%	35%	8%
1966	53%	36%	11%
1956	27%	63%	10%
Régions:			
Maritimes	52%	35%	12%
Québec	76%	21%	3%
Ontario	55%	38%	7%
Prairies	52%	42%	6%
Colombie-Britannique	56%	38%	6%
Toronto	53%	42%	6%
Montréal	80%	17%	3%
Partisans du:			
Parti conservateur	50%	45%	5%
Parti libéral	64%	31%	6%
NPD	73%	24%	3%

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION
YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier
LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur-adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JEAN ROY
Directeur de l'information
PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles
ROCH BILODEAU
Chef éditorialiste-adjoint
STÉPHANE LAVALLÉE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité
J. BERTIN ST-AMAND
Adjoint au directeur
JEAN-FRANÇOIS ROULEAU
Adjoint au directeur
PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION
JEAN-PIERRE ROBITAILLE
Chef de la production
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
GÉRARD PÉPIN
Adjoint
GASTON GRENIER
Adjoint
BENOÎT CÔTÉ
Chef pressier

COMPTABILITÉ
ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
JULIENNE POULIN
Gérante du crédit
EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Gérant
BÂTISSE
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE
JEAN-NIL LAPLANTE
Directeur au tirage
ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur
Gérants de district:
PIERRE-ALAIN DION
JACQUES FAUCHER
MICHEL FOURNIER
MICHEL LAVOIE
SERGE NADEAU
CLAUDE OUELLET
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-CHARLES POULIN

VIVRE



(Laserphoto PC)

Le sergent Georgie Sheppard franchit des obstacles à l'aide de câbles lors d'un exercice d'entraînement à la base des Forces armées canadiennes de Cornwallis, en Nouvelle-Écosse. Au Canada, les femmes sont présentes dans la plupart des unités de combat, à l'exception des sous-marins.

Femmes aux postes de combat: les règles ne sont pas toutes les mêmes au sein des pays membres de l'OTAN

BRUXELLES (PC) — Un assemblage hétéroclite de règles prévaut au sein des pays membres de l'OTAN sur la présence de femmes aux postes de combat.

Le Canada compte les deux premières femmes pilotes à avoir été nommées pilotes d'avions de combat, mais le tribunal de la Commission des droits de la personne a décrété qu'à cause de contraintes d'espace, les sous-marins seraient exemptés des nouvelles dispositions relatives aux équipages mixtes.

Les problèmes d'espace ne semblent cependant pas constituer un obstacle à bord des sous-marins norvégiens qui patrouillent tranquillement les eaux de l'Atlantique nord. Leur équipage est constitué de marins et d'officiers féminins comme masculins.

Les Danoises sont admises dans toutes les unités nationales de combat à l'exception des avions de chasse. Les militaires danois se justifient en disant que l'organisme féminin pourrait ne pas résister à la pression énorme qui s'applique dans la cabine de pilotage d'un appareil de haute performance.

Les Américaines, elles, pilotent depuis des années des avions de combat, mais uniquement pour former d'autres pilotes, puisque que les Etats-Unis n'autorisent pas les femmes à combattre.

Dans la marine belge, les femmes embarquent à bord des navires de guerre pour y subir les tests imposés aux marins, mais elles ne peuvent s'y trouver que pendant les manoeuvres de jour,

sur un navire qui revient au port avant la nuit. Les forces belges avancent l'argument du manque d'espace d'hébergement pour s'en tenir aux équipages exclusivement masculins.

Les femmes ne sont pas autorisées à s'enrôler dans l'armée en Allemagne de l'Ouest, où l'opinion publique est massivement opposée aux femmes aux postes de combat. Mais grâce à ce qui a été décrit comme une interprétation créative de la Constitution ouest-allemande, le gouvernement de Bonn a récemment approuvé l'entrée de 1.500 femmes dans le corps médical militaire.

Facteurs culturels

Comment expliquer la diversité des politiques des différents pays de l'OTAN concernant les femmes dans l'armée? Dans certains pays, affirme une femme générale au bureau central de l'OTAN à Bruxelles, ce sont des facteurs culturels qui déterminent la simple admission des femmes dans l'armée, et on ne parle même pas de leur affectation à des postes de combat.

«Dans des pays comme le Danemark ou les Pays-Bas, où les femmes occupent une place importante dans la vie politique, presque tous les postes leur sont ouverts», dit-elle. «Mais dans les pays méditerranéens, la Grèce,

l'Italie, il y a beaucoup de résistance. Le Parti socialiste au pouvoir en Espagne a forcé l'armée à accepter des recrues féminines.»

En France, malgré les performances héroïques de plusieurs femmes dans la Résistance, pendant la Deuxième Guerre, l'armée persiste à interdire les postes de combat aux femmes, quoique cette règle est ignorée dans certains cas.

On ne possède pas de statistiques précises sur le pourcentage des femmes en poste dans les unités de combat au sein de l'Alliance atlantique. Il semble qu'on ait de la difficulté à définir ce qu'est un poste de combat. Par exemple, plusieurs femmes sont formées au maniement d'armes et sont stationnées près du front central en Europe, mais dans des positions de soutien.

Néanmoins, il y a toujours peu de femmes dans des unités de combat et elles ne se pressent pas aux portes des bureaux de recrutement pour y être admises. C'est normal, estime un militaire canadien en poste à Bruxelles. Comme la plupart des hommes qui s'enrôlent, les femmes ont tendance à choisir des spécialités qui leur permettront de se trouver un emploi «dans le civil» lorsqu'elles quitteront l'armée.

Et à mesure que le «dégel» Est-Ouest entraîne une réduction des troupes stationnées en Europe, la perspective de servir dans une unité de combat deviendra de moins en moins excitante et le nombre de postes diminuera, conclut-il.

leur demandera après de décrire leurs réactions.

«Ceux qui ont été identifiés par notre échelle comme étant des perfectionnistes et qui échoueront réagiront d'une façon beaucoup plus nerveuse que les autres, a prédit M. Flett. Ils vont se critiquer sévèrement, voulant même s'abaisser en se traitant de stupide.»

Ceux qui ne sont pas perfectionnistes ne seront pas troublés par cet échec.

Réaliste

Il ne fait aucun doute, selon MM. Hewitt et Flett, qu'un certain degré de perfectionnisme est nécessaire pour réussir dans la vie.

Mais lorsque la perfection domine la pensée d'une personne ou lorsque les objectifs sont fixés de façon non réaliste, des problèmes peuvent surgir.

«L'une de mes hypothèses est que les gens qui ont atteint le sommet dans leur domaine n'ont pas tendance à être perfectionnistes, a déclaré M. Hewitt. Ils peuvent avoir des objectifs élevés, mais ils sont réalistes. S'ils échouent, ils ne sont pas déprimés.»

Les personnes perfectionnistes ont parfois de graves problèmes

TORONTO (PC) — Partout, on exalte les vertus de la perfection: à la maison, au travail, à l'école et dans les médias.

Le perfectionnisme, pourtant, est relié à divers problèmes, dont les désordres de table, l'impulsivité et même le suicide.

En fait, on connaît bien peu de choses sur ce trait de la personnalité, soulignent les psychologues Paul Hewitt et Gord Flett, qui ont reçu une subvention de \$50.000 du gouvernement fédéral pour étudier la question.

M. Hewitt est clinicien à l'hôpital psychiatrique de Brockville, en Ontario. M. Flett est assistant-professeur à l'université York, de Toronto.

«Pour certaines personnes, la perfection incite à l'action, constatent les deux hommes. Pour d'autres, elle a un effet dévastateur.»

C'est en faisant subir des tests à des volontaires et en examinant leur comportement que MM. Hewitt et Flett espèrent comprendre ce qui se passe dans l'être humain perfectionniste.

Ils veulent trouver des réponses à des questions comme: Qu'est-ce exactement que le per-

Échelle

M. Hewitt a commencé à étudier le phénomène il y a cinq ans. Pour lui, le perfectionnisme peut causer du tort à une foule de choses, depuis les relations personnelles d'une personne jusqu'à son succès au travail.

Un de ses patients a été un urbaniste de 32 ans, qui trouvait toujours quelque chose à redire des femmes qu'il fréquentait. Par la thérapie, il a appris qu'il es-

sayait inconsciemment de combler ses propres faiblesses en trouvant la parfaite épouse.

MM. Hewitt et Flett ont établi une échelle pour déterminer le degré de perfectionnisme. Elle est basée sur la réponse négative ou positive à 45 énoncés, comme: «L'un de mes objectifs est de faire tout à la perfection; ma famille s'attend à ce que je sois parfait; je dois donner tout le temps 100 pour cent au travail.»

L'un des tests consistera à déchiffrer un rébus au cours d'une période de temps déterminée. On

DE TOUT...ET DE TOUS

La météo

MONTREAL (PC) — Une importante dépression située sur le centre du Québec se déplacera vers l'est au cours des prochains jours.

Comme ce fut le cas la nuit dernière, un front froid sur l'ouest de la province balayera les régions de l'ouest, apportant un net refroidissement sur ces régions; au sud-est du front froid, le temps chaud et humide persiste, occasionnant des averses et des orages parfois forts.

Aujourd'hui, l'est de la province sera toujours aux prises avec la dépression tandis que les régions de l'ouest auront du temps nuageux et des températures en-dessous des normales saisonnières.

Voici les prévisions du temps et de la température telles qu'émisses en fin d'après-midi, hier, par Environnement Canada pour ce qui est d'aujourd'hui, de même qu'un aperçu pour celle de demain, mardi:

ESTRIE et BEAUCE: ciel variable et possibilité d'averses ou d'orages en matinée; par la suite, un ciel plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: de 22 à 24; min.: de 10 à 12 degrés. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 60 pour cent. Demain, le temps s'annonce plutôt nuageux avec quelques averses.

DRUMMONDVILLE, TROIS-RIVIERES et QUEBEC: nuageux et possibilité d'averses. Max.: de 22 à 24; min.: de 10 à 12 degrés. Vents modérés. Probabilité d'averses: 30 pour cent. Demain, le temps sera nuageux avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

ABITIBI et TEMISCAMINGUE: nuageux et brumeux avec un peu de brume. Maximum, aujourd'hui: de 12 à 15 degrés; minimum au cours de la nuit prochaine: de 6 à 8 degrés. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 50 pour cent. Demain, le temps sera nuageux avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

PONTIAC et GATINEAU: nuageux et brumeux avec un peu de brume. Max.: de 13 à 16; min.: de 8 à 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 50 pour cent. Aperçu pour demain: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.

LAURENTIDES: nuageux et brumeux avec un peu de brume. Max.: de 14 à 18; min.: de 8 à 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 50 pour cent. Demain, le temps s'annonce brumeux avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

HULL-OTTAWA et CORNWALL: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Max.: de 17 à 19; min.: de 10 à 12 degrés. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 pour cent. Demain, le ciel sera variable.

MONTREAL: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Maximum, aujourd'hui: de 20 à 22 degrés; minimum au cours de la nuit prochaine: de 10 à 12 degrés. Vents modérés. Probabilité d'averses: 30 pour cent.

Aperçu pour demain: ciel variable.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY et LA TUQUE: nuageux et brumeux avec un peu de brume. Max.: près de 18; min.: de 8 à 10. Probabilité de précipitations: 50 pour cent. Au programme de la journée de demain, du temps nuageux avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

CHARLEVOIX, RIVIERE-DU-LOUP et RIMOUSKI: plutôt nuageux avec averses dispersées. Risque d'orages. Max.: de 20 à 22 degrés; min.: de 10 à 12. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 pour cent. Le temps de demain sera nuageux avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

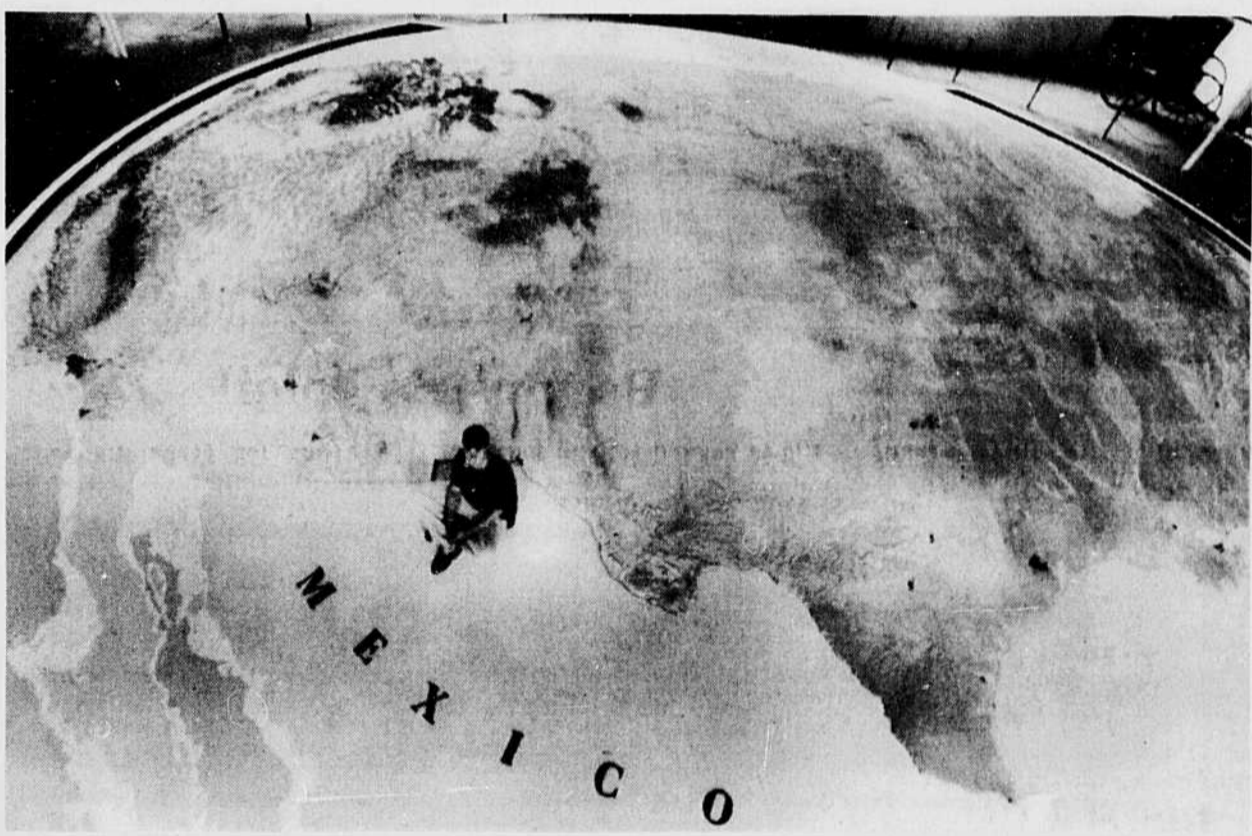
SAINTE-ANNE-DES-MONTS, GASPÉ et PARC FORILLON: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Risque d'un orage. Max.: de 18 à 21; min.: près de 10 degrés. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 40 pour cent. La journée de demain sera nuageuse avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

Dans le monde

- Amsterdam - 19 26 - beau
- Athènes - 17 33 - beau
- Bangkok - 26 33 - beau
- Barcelone - 21 27 - nuageux
- Berlin - 10 23 - beau
- Beyrouth - 19 24 - beau
- Bruxelles - 12 29 - beau
- Buenos Aires - 8 22 - beau
- Chicago - 20 31 - beau
- Copenhague - 13 16 - nuageux
- Francfort - 12 26 - beau
- Genève - 13 27 - beau
- Helsinki - 12 17 - pluvieux
- Hong Kong - 29 32 - beau
- Jérusalem - 18 29 - beau
- Johannesburg - 2 21 - beau
- Le Caire - 24 37 - beau
- Lisbonne - 19 25 - nuageux
- Londres - 17 30 - nuageux

- Los Angeles - 19 29 - nuageux
- Madrid - 15 28 - nuageux
- Mexico - 12 22 - nuageux
- Miami - 26 31 - nuageux
- Montréal - 22 31 - nuageux
- Moscou - 12 14 - nuageux
- New Delhi - 27 37 - beau
- New York - 25 34 - nuageux
- Oslo - 12 19 - nuageux
- Paris - 18 30 - beau
- Rio de Janeiro - 15 31 - pluvieux
- Rome - 16 31 - beau
- San Francisco - 14 20 - nuageux
- Stockholm - 15 19 - nuageux
- Sydney - 9 18 - beau
- Tokyo - 23 25 - pluvieux
- Varsovie - 12 18 - nuageux
- Vienne - 17 30 - beau

On aura tout vu



(Laserphoto AP)

Chris Lingamfelter, responsable de l'Exposition sur la cartographie au Collège Babson, à Babson Park, près de Boston au Massachusetts, était fier en fin de semaine de montrer ce qui passe pour la plus grande carte topographique en relief du monde. La carte d'une largeur de 19,5 mètres porte, bien sûr, sur les Etats-Unis.

Ephémérides

C'est le lundi sept août 1989, 219e jour de l'année.

Anniversaires historiques:

1986 - Bicentenaire de la première ascension du Mont-Blanc par Jacques Balmat et le Dr Michel Gabriel Paccard.

1985 - Le président Mitterrand réclame une enquête rigoureuse sur l'affaire du Rainbow-Warrior.

1979 - Le couple Cossette-Trudel reçoit une sentence de deux ans moins un jour de prison pour avoir participé à l'enlèvement du diplomate britannique James Cross, en octobre 1970.

1971 - Les trois astronautes d'Apollo 15 regagnent la Terre après leur voyage sur la Lune.

1965 - Fin de la grève des postiers à Montréal, après 17 jours.

1964 - Fondation de la République Populaire du Congo.

1957 - Mort de l'acteur Oliver Hardy, né en 1892, qui formait avec Stan Laurel (1890-1965) le fameux duo comique du cinéma américain.

1945 - L'URSS déclare la guerre au Japon, sept jours avant la reddition japonaise.

1942 - Les forces américaines débarquent à Guadalcanal durant la guerre du Pacifique.

1941 - L'aviation soviétique effectue son premier raid sur Berlin.

1940 - Le gouvernement britannique conclut un accord avec la France Libre du général de Gaulle.

1919 - William Lyon Mackenzie King devient chef du Parti libéral fédéral.

1834 - Mort du Français Joseph-Marie Jacquard, inventeur du métier à tisser mécanique.

1804 - La flotte américaine bombarde le port méditerranéen de Tripoli.

1780 - Le roi George Trois approuve le projet pour l'établissement de la province de la Nouvelle-Irlande, qui deviendra le Nouveau-Brunswick.

Pensée du jour:

L'avantage d'un général, c'est celui des médecins: leurs erreurs, ils les entendent. (Robert Hollier)

La Tribune salue



Christian Roy, animateur en informatique pour JeunEstival.

STUDIO JEAN MALO ENR.

«LÀ TU PARLES!»

Cours en communication orale et session d'apprentissage en ANIMATION RADIO-TÉLÉVISION

Diction: articulation, prononciation, pause de voix.

Art oratoire: Prendre la parole en public, à la radio, à la télé.

COURS SPÉCIAUX ADAPTÉS AUX ENFANTS

821-2230

Automobile

Publi-reportage

La Toyota 4Runner 1990

Deux portes supplémentaires et plus de confort

L'an dernier, Toyota avait entièrement renouvelé sa gamme de camionnettes utilitaires de type «pick up» en amenant sur le marché un véhicule plus moderne, souple et raffiné que celui qu'il remplaçait. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que les ventes de camionnettes et d'utilitaires sont à la hausse et que de plus en plus de gens en font l'acquisition en tant que premier véhicule ou même véhicule unique. Il est donc important que ces camionnettes puissent offrir un confort et une flexibilité d'utilisation comparables à ceux des automobiles pour être compétitives dans ce contexte, et c'est ce que Toyota avait bien compris l'année dernière.

Près de dix mois ont dû s'écouler avant que le manufacturier japonais présente sur le marché la version entièrement recouverte et généreusement modifiée de ces camionnettes, la 4Runner. On se souvient que la précédente 4Runner était disponible en version à deux portes uniquement et qu'il s'agissait essentiellement d'une camionnette utilitaire revue, dont la partie arrière était recouverte d'un toit de fibre de verre et protégée par un arc de sécurité.

La nouvelle version rejette ce compromis et possède une structure d'acier complète en plus d'être disponible en versions à deux portes et quatre portes, ce qui lui permet de se comparer plus directement aux véhicules de sa catégorie comme les Jeep Cherokee, Nissan Pathfinder, Ford Ranger et GM Blazer/Jimmy.

Toyota présentait récemment sa nouvelle 4Runner à la presse nationale et avait pour l'occasion choisi un échantillonnage varié de routes nous permettant de se faire une bonne idée générale de son potentiel, de l'autoroute 401 aux pistes forestières défoncées du nord de l'Ontario, en passant par des routes de campagne tortueuses.

Une carrosserie plus homogène

Outre l'abandon du toit arrière en fibre de verre, la grande nouveauté de la 4Runner 1990 est la présence d'une version à quatre portes. Si elle diversifie agréablement la gamme, cet ajout est motivé par des impératifs du marché, les gens désirant plus de flexibilité, mais également tarifaires. En effet, il existe depuis quelques mois aux États-Unis une taxe importante sur les camionnettes importées à deux portes. Les véhicules à quatre portes ne sont en revanche pas assujettis à cette taxe et on voit les manufacturiers étrangers miser de plus en plus sur de telles versions. On murmure que la Nissan Pathfinder serait éventuellement disponible en version quatre portes alors que les constructeurs américains, même s'ils n'ont pas à se préoccuper de cette taxe, préparent également des versions à quatre portes de leur camionnettes.

Les lignes de la nouvelle 4Runner s'inspirent en partie de celles des nouvelles camionnettes et sont donc plus modernes que celles de l'ancien véhicule. Lorsque montée sur l'ensemble de pneus surdimensionnés optionnels, la 4Runner projette une image assez «robuste» qui est mise en relief par sa garde au sol élevée.

Notre nouvelle-venue propose bien entendu des versions à quatre roues motrices, mais également à deux roues motrices chez les versions de base. Sur le plan mécanique, notons qu'un système de freinage antiblocage, un gage de sécurité non négligeable, sera disponible seulement d'ici quelques mois chez les versions à moteur V6.



Habitacle: le meilleur des deux mondes

La famille des nouvelles camionnettes lancées par Toyota l'an dernier se distingue par des particularités intéressantes, comme un tableau de bord rappelant fortement ceux qu'on retrouve chez les automobiles. Tout à son avantage, le 4Runner retient ce bon tableau de bord aux lignes arrondies et à la disposition judicieuse des commandes.

L'instrumentation composée de cadrans est très facile à consulter et les manettes de ventilation comme les touches de la radio s'utilisent sans problème. En revanche, cette radio ne figure malheureusement pas dans l'équipement standard du modèle de base et l'horloge digitale est masquée par la branche du volant. Ce dernier se prend bien en main, mais sa position n'est pas ajustable dans la version de base et s'avère finalement trop ramenée vers l'horizontale.

On prend conscience que la 4Runner est bien une camionnette en jetant un coup d'œil sur sa garde au sol particulièrement élevée (cm), même dans sa version à deux roues motrices. Sans être vraiment problématique, l'accès à la cabine n'est donc pas aussi facile que chez une automobile et l'expression «monter à bord» prend ici toute sa signification, surtout pour les passagers arrière de la version à deux portes. Les occupants des places avant sont récompensés une fois installés dans les sièges baquets, car ces derniers offrent un confort et un soutien latéral impressionnants que l'on peut aussi bien retrouver chez une berline compacte de luxe. De plus, la visibilité est excellente dans toutes les directions. À l'arrière, on retrouve une banquette raisonnablement confortable mais l'espace réservé aux jambes des passagers n'est pas si généreux et

laisse à désirer pour les grandes personnes qui doivent adopter une position «genoux élevés» étant donné l'assise plutôt basse de cette banquette.

Si vous faites partie des personnes transportant une bonne quantité de bagages sur une base régulière, vous apprécierez le très grand coffre de la 4Runner qui peut voir sa capacité augmentée lorsque la banquette arrière est rabattue. Toutefois, le mode d'accès arrière de ce coffre est discutable puisqu'il s'agit d'une porte pivotant vers le bas et qui exige la descente totale de la glace arrière avant d'être activée. Une porte conventionnelle est sûrement plus commode au beau milieu d'une tempête de neige. Malgré cela, le 4Runner présente un habitacle plus moderne et pratique qu'auparavant, alors que la qualité de finition présente à l'intérieur est à la hauteur de ce que Toyota nous a habitués aux cours des dernières années.

Une douceur surprenante

Deux moteurs peuvent figurer sous le capot de la 4Runner. Le groupe propulseur de base est un 4 cylindres de 2,4 litres délivrant 116 chevaux tandis qu'un V6 de 3 litres est toujours disponible, sa puissance atteignant désormais 150 chevaux. Lors de l'essai, le 4 cylindres nous a surpris par son adaptation réussie avec la transmission manuelle à cinq rapports et son rendement très honnête. De plus, son niveau sonore est raisonnable et presque inaudible au ralenti.

Bien entendu, le V6 fait met plus de puissance sous le pied droit du conducteur, ce qui se traduit pas des accélérations plus nerveuses et plus d'aisance en parcours tout-terrain difficile. L'ensemble optionnel de pneus surdimensionnés avait toutefois tendance à absorber une



La nouvelle Toyota 4Runner est entièrement remaniée pour 1990. Comme on peut le constater sur cette photo, elle abandonne désormais son toit de fibre de verre amovible.

partie de cette puissance supplémentaire. Il faut aussi savoir que les cotes de consommation de ce V6 sont supérieures à celles du 4 cylindres, étant de 13,5 l/100 km (21 m/g).

Sur la grande route, la 4Runner se montre très civilisée pour un véhicule de sa catégorie en vertu d'une douceur de roulement comparable à celle de plusieurs berlines. Le nouvel essieu arrière à ressorts à boudins (qui remplacent les vieux ressorts à lames) joue donc bien son rôle mais la 4Runner reste en revanche trop sensible aux vents latéraux sur ce type de parcours.

De plus, le déflecteur du toit ouvrant était la source de bruits de vent agaçant à vitesse de croisière. Côté tenue de route, notre tout-terrain se débrouille honorablement grâce à un comportement prévisible qui ne réserve pas de mauvaises surprises. Il suffit simplement ne pas abuser de l'adhérence du véhicule en virages serrés, où le centre de gravité élevé de la 4Runner peut se manifester. Dès

que l'on s'aventure hors de la route, peu de bruits suspects proviennent de la caisse, témoignant de l'assemblage sérieux du véhicule. Sur terrain fort accidenté, la suspension se débrouille fort bien à nouveau et permet de surmonter les différents obstacles d'une route forestière dans un relatif confort.

Les 4Runner équipées d'une transmission à quatre roues motrices disposent en 1990 du différentiel à désaccouplement automatique A.D.D., aussi bien chez les modèles à boîte automatique que manuelle. Ce n'était pas le cas auparavant, alors que seule les véhicules à transmission manuelle en bénéficiaient. Toujours est-il que ce différentiel agit avec douceur et permet toujours de passer du mode 2x4 à 4x4 lorsque la camionnette est en mouvement.

Dans l'ensemble, la 4Runner offre un comportement routier de bon calibre qui est en progrès sur l'an dernier et fait à noter, la version à moteur quatre cylindres est tout aussi homogène que celle à six cylindres.



En plus de la version à quatre portes, une configuration à deux portes est également disponible et elle reprend la glace latérale triangulaire de la Nissan Pathfinder.

Conclusion

Plus de raffinement

Tout porte à croire que Toyota a bien évalué les besoins des acheteurs actuels de camionnettes, puisque la nouvelle 4Runner intègre bien des qualités qui ont leur place chez de tels véhicules, comme une bonne douceur de roulement, un habitacle pratique et confortable ainsi qu'une construction de bonne qualité. De plus, les deux groupes propulseurs

disponibles sont bien adaptés à la 4Runner.

Même si elle possède des points faibles, comme des places arrière moyennes et un prix consistant chez les versions haut gamme, la 4Runner constitue une camionnette utilitaire qui se place dans le peloton de tête de sa catégorie, et bien sûr une nette amélioration par rapport au modèle précédent.

Fiche technique

■ Chassis-carrosserie

Type: Camionnette utilitaire, 2 ou 4 portes, 5 places
Longueur: 447 cm
Largeur: 169 cm
Poids: ND

Moteur

Type: 4 cyl. 2.4 l. (V6 3 l.)
Puissance: 116 chevaux (150

chevaux)
Alimentation: inj. élec.
Consommation (Manufacturier)
4 cyl.: 10,8 l/100 km (26 m/g)
V6: 13,5 l/100 km (21 m/g)

Transmission

Type: manuelle 5 rapports
Optionnelle: auto. 4 rapports
Mode: propulsion arrière/4x4

Suspension

Avant: indépendante
Arrière: essieu rigide

Freins

Avant: disques
Arrière: tambours

Pneumatiques

P 225/75 R15

Performances (4 cyl.)

0 à 100 km/h: 12,72 sec.
Reprises 80 à 120 km/h: 15 sec.

Prix

Modèle de base: \$17,978

Haut de gamme (V6 SR5 4 portes): \$25,078

Avantages

- Douceur de roulement en progrès
- Moteurs bien adaptés
- Nouvelle version 4 portes
- Construction solide
- Intérieur réassi

Désavantages

- Places arrière moyennes
- Sensibilité aux vents latéraux
- Consommation élevée (V6)



ENTRETIEN DU CLIMATISEUR DE VOTRE AUTO

Comprend: ● recherche des fuites ● resserrement des raccords ● vérification et réglage des courroies ● vérification du fonctionnement des commandes et événements ● 1 lb de réfrigérant (réfrigérant supplémentaire en sus, s'il y a lieu). 14-9901-0

SHERBROOKE (Dépt. SERVICE) 566-1161

FLEURIMONT (Dépt. SERVICE) 566-5993

COATICOOK (Dépt. SERVICE) 849-9425

44⁹⁵ vérification et appoint



26 PORTES DE SERVICE



CREDIT ACCÉPTÉ OU obtenez 3^{ème} de Billets-Bonus au comptant sur les pièces

ÉCONOMIE

Cookshire possède maintenant son propre centre commercial

par Yvon ROUSSEAU
COOKSHIRE — La ville de Cookshire possède maintenant son centre commercial.

Il s'agit d'une initiative de M. Jean-Guy Prévost, un constructeur de résidences bien établi à Cookshire, qui considère que pour vendre des maisons il faut d'abord que la ville offre les meilleurs services possibles à la population et, selon lui, un centre commercial fait partie de ces services indispensables.

Dans un premier temps, M. Prévost a tâté le terrain auprès de commerçants déjà établis à Cookshire, à savoir leur intérêt à se loger dans un centre commercial.

Pour un, M. Pierre Beaulieu, propriétaire de la quincaillerie Rona se trouvait très à l'étroit dans ses locaux actuels du 45, rue Craig sud. Il a réservé un espace de 6500 pieds carrés dans l'édifice du nouveau centre commercial, situé rue Craig nord, ce qui représente un peu plus du tiers de tout l'espace construit en première phase par M. Prévost.

Quelques autres marchands ont manifesté un vif intérêt et c'était suffisant pour que M. Prévost mette en chantier la première phase de son centre commercial. Cette première étape, pas totalement terminée, représente 16,500 pieds carrés. C'est presque complètement loué. Deux commerces y sont déjà établis et les quatre autres y seront installés d'ici la fin d'août.

Une deuxième phase

Entre temps, le constructeur poursuit ses vérifications auprès des commerçants et amorcera, à l'automne, la deuxième phase, ce



Le nouveau centre commercial de Cookshire comptera six commerces d'ici la fin du mois.

qui représentera une superficie de plancher de 30 pour cent plus considérable que la première phase, soit 21,450 pieds carrés. Plusieurs nouveaux établissements commerciaux seraient en mesure d'y prendre pignon sur rue dès le printemps prochain. Actuellement, outre le marchand Rona, qui occupe le plus grand espace, quatre autres locaux ont été loués à des hommes

d'affaires. Les pourparlers sont en cours et sur le point de se concrétiser pour le sixième local. Le nouveau centre commercial compte donc sur une quincaillerie, une papeterie et variétés, un magasin d'articles de sports et de chasse et «Le Craig», un restaurant qui viendra combler un vide à Cookshire, puisque les consommations alcoolisées y seront disponibles. Un tel genre de restaurant n'existe pas dans la ville, actuellement.

Pour sa part, M. Prévost considère que la population de Cookshire achète dans des établissements commerciaux de Sherbrooke parce qu'elle ne dispose pas de services adéquats à Cookshire même.

«Il ne s'agit pas d'un bâtiment de grand luxe, mais de bonne qualité, ce qui permet aux hommes d'affaires de louer à un prix rendant capables de concurrencer facilement les grands centres commerciaux», de noter le bâtisseur du centre commercial.

Nouvelle relance

«Ca constitue une nouvelle relance pour le commerce à Cookshire, car nous ne disposons pas de bons locaux adéquats», de commenter M. Pierre Beaulieu.

Et déjà, M. Prévost envisage la nécessité de construire une troisième phase, pour ajouter de nouveaux commerces, au cours des prochaines années.



Louis Lacroix, directeur de la Conférence canadienne des camionneurs, s'entretient avec le mécanicien Denis Lapointe. Les responsables des grands syndicats espèrent que M. Lacroix, 49 ans, en fonction depuis un an, pourra insuffler un courant de démocratie dans ce syndicat.

Louis Lacroix tente de ramener le syndicat des camionneurs dans le droit chemin

TORONTO (PC) — Louis Lacroix occupe le poste le moins envié du monde syndical canadien.

Il est directeur des 95,000 camionneurs du pays, un syndicat croyant toujours que Jimmy Hoffa a été un type formidable et dont les dirigeants semblent parfois sortir d'un film de James Cagney.

Les dirigeants des grands syndicats du pays espèrent que M. Lacroix, un Montréalais âgé de 49 ans né en France, pourra infuser des idées démocratiques au sein de son syndicat et ramener le mouton noir du mouvement ouvrier sur le droit chemin.

Certains camionneurs avertis souhaitent qu'il demeure en paix avec le syndicat mère américain, malgré son opposition à des réformes démocratiques et son association avec des personnages connus du crime organisé.

Pour réussir à contenter les uns et les autres il faut l'habileté d'un funambule. Un an après avoir été nommé directeur de la Conférence canadienne des camionneurs par les dirigeants syndicaux américains, Lacroix jouit encore du bénéfice du doute.

«Il a accompli un travail d'organisation extraordinaire», a déclaré Mme Shirley Carr, présidente du Congrès du travail du Canada. Le CTC avait chassé les Teamsters en 1960 parce qu'ils avaient pratiqué le mardaudage chez les membres d'un autre syndicat.

Au début du mois, Lacroix a présenté à Montréal son premier rapport aux délégués canadiens et à une brochette de chefs syndicaux des États-Unis réunis pour le cinquième congrès du syndicat canadien. On l'a ovationné lorsqu'il a promis de conjurer changement et loyauté.

Salaire de 150,000 \$

Mais les changements que M. Lacroix envisage seront apportés graduellement et sans grand nettoyage au sein du syndicat.

Personne ne peut dire exactement à quel degré M. Lacroix est progressiste. Il a fait mention d'un besoin d'ouverture mais il n'a pas permis aux journalistes d'assister aux délibérations des délégués. Il a aussi refusé de dévoiler son salaire.

Son prédécesseur, le sénateur Ed Lawson, qui a été déposé comme directeur, avait dit qu'il perdait environ \$150,000 par année en cédant son poste. Les dirigeants des autres grands syndicats canadiens gagnent environ \$70,000.

M. James Hunter, président de la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer, des transports et travailleurs divers, a déclaré qu'il avait pu voir M. Lacroix, même s'il y a eu des escarmouches entre les deux syndicats.

«Notre syndicat n'a constaté aucun changement chez les Teamsters. Ils ont continué à se livrer au mardaudage dans nos rangs et notre position est qu'aussi longtemps qu'ils agiront de la sorte, rien n'aura vraiment changé», a dit M. Hunter.

CTC ou FTC

Malgré tout, M. Lacroix avait réussi à convaincre Mme Carr, du CTC, ainsi que M. James McCambly de la centrale rivale, la Fédération du travail du Canada, à prendre la parole au congrès des Teamsters.

Même si sa position est délicate et exigeante, M. Lacroix affirme qu'il ne changerait pas d'emploi pour rien au monde. Il a admis que sa nomination au poste de directeur des Camionneurs du Canada l'avait légèrement surpris.

En 1962, M. Lacroix a travaillé aux Brasseries Labatt, à Montréal. En 1972, son syndicat, l'Union internationale des travailleurs de brasseries, eaux gazeuses, meuneries, céréales et distilleries d'Amérique a décidé de fusionner avec les Teamsters. En 1972, il a joint les rangs du puissant comité de la politique canadienne de ce syndicat puis il est devenu président du conseil régional conjoint.

M. Lacroix songe à se présenter contre M. Lawson au poste de vice-président international et il aimerait qu'avant la fin de l'année, les Teamsters choisissent d'être affiliés à la Fédération des travailleurs du Canada ou de retourner avec le CTC.

La nouvelle taxe fédérale de vente pourrait s'appliquer aux courses de chevaux, aux bingos et même aux loteries

OTTAWA (PC) — La nouvelle taxe fédérale de ventes de 9 pour cent qui entrera en vigueur en 1991 pourrait s'appliquer aux courses de chevaux, aux bingos et même aux loteries provinciales.

C'est la première fois que les jeux de hasard seraient taxés. La nouvelle taxe fédérale sur les biens et services qui rapportera au gouvernement \$27 milliards affectera tout ce qu'un consommateur peut acheter, selon certaines sources.

Les Canadiens consacrent \$3 milliards par année au seul achat de billets de loterie. Le gouvernement grugera \$270 millions à ce chapitre.

Les détails concernant la nouvelle taxe seront rendus publics demain.

Le président de la Corporation des loteries de l'Ontario, Ian Nielsen-Jones, craint que la taxe sur les billets de loterie ait un effet négatif sur les acheteurs.

Il a expliqué qu'en Saskatchewan, par exemple, où le gouvernement a imposé une taxe de 10 pour cent sur les loteries pour financer les hôpitaux, les ventes ont chuté sensiblement cet été.

Furieux, un vendeur de billets de loterie de Saskatoon a menacé de ne pas verser la taxe au gouvernement provincial.

Selon Ian Nielsen-Jones, si le

nouvelle taxe frappe les loteries, celles-ci auront trois choix : inclure la taxe dans les prix des tickets, diminuer les prix ou réduire les gains.

«A première vue, dit-il, je crois que l'option préférée est de maintenir la structure des prix, les prix existants et simplement retrancher 9 pour cent des profits.»

Cependant, les joueurs de loterie, plus sophistiqués qu'on ne le croit, vont s'insurger contre une augmentation de 9 pour cent sur le prix d'un billet d'un dollar ou sur une réduction du prix sur le billet gagnant, a-t-il ajouté.

D'énormes profits

«Pour les provinces, ce sera une question importante car elles font d'énormes profits avec les loteries. On ne parle pas d'une bagatelle.»

D'aucuns estiment que le ministère des Finances a de la difficulté à prendre une décision portant sur les loteries. Les provinces utilisent les profits pour financer une grande variété d'activités récréatives et sportives.

Les limites aux exemptions sur les aliments, les appareils médicaux et les garderies donnent aussi du fil à retordre au gouvernement fédéral.

Un profil de chacune des seize régions administratives du Québec

SHERBROOKE (GF) — Rien de spectaculaire, aucune primeur mais l'immense avantage de pouvoir en un seul coup d'oeil dresser le profil de chacune des seize régions administratives du Québec.

C'est ce qu'offrent les fiches techniques sur les diverses régions du Québec que vient de publier l'Office de planification et de développement du Québec.

Au recto de chacune de ces fiches, on retrouve d'abord une description géographique et une présentation générale de la région. Puis, un court résumé de la situation économique se complète par l'énumération des avantages propres à cette région.

Ainsi, pour l'Estrie, on rappelle qu'il s'agit là de la plus petite région administrative du Québec avec ses 8563 kilomètres carrés et aussi de la région où la population rurale est la plus élevée de tout le Québec.

En Estrie, note-t-on par ailleurs, on compte pas moins de 130 lacs.

Là, le secteur de l'agriculture affiche une plus grande concentration d'emplois que celle du Québec, avec une importance marquée pour l'activité laitière.

Triangle industriel

Par ses axes routiers, y lit-on, la région métropolitaine de Sherbrooke forme avec celles de Montréal et de Québec, le triangle industriel le plus important de la province de Québec. Ainsi, la croissance de l'emploi pour les prochaines années serait essentiellement attribuable à une remontée de l'industrie manufacturière, bien que les activités

reliées au secteur tertiaire continueront à s'intensifier tout comme pour l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, le verso des fiches regroupent des données statistiques sur la population, le marché du travail, la scolarité de la population active, la durée du travail, les revenus, les activités économiques et la structure manufacturière régionale.

L'assureur-vie Desjardins

YVON B. BÉLAND

3395 King ouest
 Bureau 100
 Sherbrooke (Québec)
 J1L 1P8
 Tél.: (819) 821-2131
 (819) 567-2162

Assurance-vie Desjardins 2280x

FAMILLE DES POTENTILLES

- * Idéal pour rocaille, haie et façade de maison
- * arbuste nain de 2 à 3 pieds de hauteur
- * Floraison de juin à novembre
- * couleur jaune, blanc ou rouge selon la variété
- * emplacement ensoleillé de préférence
- * peuvent être plantés tout l'été

Sur présentation de ce coupon, obtenez \$4,00 de rabais sur l'achat d'un plan de potentille à prix régulier \$13,95.

Valable jusqu'au 20 août 1989.

la tribune

Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

2480 King Est Fleurimont 564-0044

4600 boul. Bourque Rock Forest 564-7884

989 Child Coaticook 849-7934

Le conseil jardin

CENTRES JARDIN

Gagnon BOTANIX

LES EXPERTS-CONSEILS

Appuyez le projet de convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

Droit au

Aide à l'enfance - Canada

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Aide à l'enfance - Canada
 Save the Children - Canada

1450, rue City Councilors, bureau 620
 Montréal (Québec) H3A 2E6

51560-87

AUTO CARREFOUR INC.

Jeep Eagle

Ça promet.

TAUX D'INTÉRÊT INCROYABLE INIMAGINABLE IMPENSABLE

6.9%

- * /24 mois
- * 8.9%/36 mois
- * 9.9%/48 mois

* sur VISTA 88-89 (sauf familiale) et EAGLE PREMIERE 88

GARANTIE 7/15

Hubert Cloutier, Danielle Cloutier, Jacques Cotnoir, Gilles Dionne

1000 KING E. 563-3757